



# **CHARTRES METROPOLE TAEKWONDO JOURNEE ENFANTS**

**LE SAMEDI 13 MAI 2023**

**AU CENTRE SPORTIF DE LA MADELEINE**

5 Rue des Eparges ,28000 Chartres

## ***POUSSINS-PUPILLES-BENJAMINS-MINIMES***



**ENTREE GRATUITE**

Buvette sur place

## **Conditions d'accès**

### **Affiliation :**

- Chaque participant devra être licencié auprès de son club ou présenté un passeport sportif à jour et dûment rempli (voir règlement fédéral)

## ***Catégories/Ateliers :***

### ***Atelier 1 / Assaut (combats sans touches)***

- Baby 3 à 5 ans né (e) en 2018 et 2020
- Pupilles 6 à 7 ans né (e) en 2016 et 2017
- Benjamins 8 à 9 ans né (e) en 2014 à 2015
- Minimes 10 à 11 ans né (e) en 2012 et 2013

### **Les temps de combat sont les suivants :**

- Catégories /Combats/ Repos
- Poussins 3x30 sec 30 secs
- Pupilles 3x30 sec 30 secs
- Benjamins 3x1 min 30 secs
- Minimes 3x1 min 30 secs

**NB/ chaque enfant pourra être coaché par un coach de son équipe.**

### ***Atelier 2/ Poomsé individuel)***

- Benjamins 8 à 9 ans né (e) en 2014 et 2015
- Minimes 10 à 11 ans né (e) en 2012 et 2013

**NB / cette épreuve concerne uniquement les catégories Benjamins et Minimes. Un poomsé au choix sera présenté à chaque passage et se déroulera par élimination directe.**

### ***Atelier 3/ Tuyo Aptshagui (coup de pied sauté)***

- Baby 3 à 5ans né(e) en 2018 et 2020,
- Pupilles 6 à 7 ans né(e) en 2016 et 2017,
- Benjamins 8 à 9 ans né(e) en 2014 et 2015
- Minimes 10 à 11 ans né(e) en 2012 et 2013

**NB/ Pour l'épreuve du coup de pied sauté chaque participant aura droit un Deuxième essaie après un échec au 1<sup>er</sup> tour.**

### ***Atelier 4/ Parcours motricité***

#### **Catégories de Poids :**

- Baby 3 à 5ans né(e) en 2018 et 2020,
- Pupilles 6 à 7 ans né(e) en 2016 et 2017,
- Benjamins 8 à 9 ans né(e) en 2014 et 2015
- Minimes 10 à 11 ans né(e) en 2012 et 2013

**NB/ Pour cette épreuve, les participants réaliseront le parcours par deux**

### ***Ateliers 5/ Coup de pied à la vitesse***

#### **Catégories de Poids :**

- Baby 3 à 5ans né(e) en 2018 et 2020
- Pupilles 6 à 7 ans né(e) en 2016 et 2017
- Benjamins 8 à 9 ans né(e) en 2013 et 2014
- Minimes 10 à 11 ans né(e) en 2012 et 2013

**ARBITRE : Madame CHABRILLIAT AISHA sera notre référente arbitrage pour cette compétition.**

**Les clubs doivent présenter 1 arbitre par tranche de 5 participants.**

Afin que la journée se déroule correctement, nous demandons expressément aux clubs de respecter les consignes exigées par l'organisation.

Les critères de jugement seront rappelés aux arbitres au début de la rencontre.

Nous demandons aux arbitres de bien vouloir se présenter vêtus d'un haut blanc, d'un bas noir et muni déchaussures de taekwondo et ou de chaussures de sport.

***NB / Le petit déjeuner et déjeuner des juges seront à la charge de l'organisation***

#### **INFORMATION :**

Nous demandons à chaque club de bien vouloir nous communiquer le nom de leur référent présent ce jour.

Les responsables d'aires seront chargés d'organiser les passages de chaque Participant.

#### **PROGRAMME DE LA JOURNEE ENFANTS :**

**8h00** Accueil, vérification et enregistrement des équipes

**8h30** Réunion d'arbitrage

**9h00** Mise en place des arbitres

**9h20** Informations générales sur la compétition

**9h30** Début des ateliers Assaut, parcours de motricité, coup de pied à la minute.

**13h00 PAUSE REPAS (en fonction du déroulement de la journée)**

**14h00** Reprise des Ateliers poomsé et Coup de pied sauté

**18h00** Remise des médailles combat, poomsé, coup de Pieds sauté et casse de planche.

● *Pour le repas du midi une buvette sera à votre disposition, vous pourrez commander des sandwiches ou des formules composées.*

#### **REGLEMENT DE LA JOURNEE ENFANTS :**

**Mr BAGUISSI LIONEL instructeur principal du CMTAE sera le coordinateur principal tout au long de la journée.**

#### **Aires**

La zone de compétition sera composée de 4 aires de 8 m2. Plusieurs juges seront mis à disposition en fonction du nombre de participant.

Une zone sera réservée à l'échauffement des participants. **Zone d'échauffement.**

**NB/ La zone de compétition sera accessible qu'aux arbitres, compétiteurs et coaches.**

● **Le déroulement sera le suivant :**

**-Assaut (combat sans touche)** : Chaque compétiteur aura un adversaire de la même catégorie (voir paragraphe catégories), tiré au sort parmi tous les compétiteurs, ils seront équipés d'une chasuble de couleur différente (le jugement se fera sur la justesse et la fluidité de l'enchaînement et non son degré de difficulté et/ou sa ceinture).

**-Poomsé individuel** : Les compétiteurs exécutent par deux les poomsés de leur choix, Le compétiteur ayant obtenu le plus de drapeaux de sa couleur sur le total des 2 sur 3 sera déclaré vainqueur.

**-Parcours de motricité** : les participants exécutent par deux le parcours matérialisé par des obstacles (plots, haies etc...). Le participant ayant réalisé le nombre de tour exigé en respectant les étapes du parcours sera déclaré vainqueur.

**-Coup de pied à la minute** : les participants exécutent par deux le coup de pied (Bandal tshagui), sur une cible (Pao) pendant 30sec. l'un des deux qui aura réalisé le plus grand nombre de coup de pied sera déclaré vainqueur.

**-Coup de pied sauté** : Les participants auront droit à un deuxième essai après un échec au 1<sup>er</sup> tour. Sera déclaré vainqueur le participant qui aura touché la cible le plus haut.

**Récompense :**

-Pour chaque atelier individuel, chaque compétiteur sur le podium recevra une médaille celons le classement.

-pour cette journée, chaque enfant obtiendra une récompense.

-Un classement par équipe sera défini par le plus grand nombre de médaille.

-Un trophée sera attribué aux équipes en fonction du classement.

**MODALITES D'INSCRIPTION :**

● Le droit d'engagement est de **15€/compétiteur. Gratuit pour les coachs**

● Les inscriptions sont effectuées sur le site Martial Event. Le responsable de chaque club fera le nécessaire pour inscrire ses participants **avant le 05 mai 2023**, date de la clôture des inscriptions sur le site :

**[Http://www.martial.events/fr](http://www.martial.events/fr)**

**-l'inscription expirera dans un délai d'une semaine si le paiement n'a pas été effectué.**

**-les paiements s'effectueront uniquement sur la plateforme Martial Events**  
**SOUS CONDITION PAR VIREMENT DIRECTEMENT.**

**RIB EN PJ**

**ATTENTION INDIQUER LE NOM DU CLUB AVEC LE NOMBRE DE PARTICIPANT**

**-AUCUN PAIEMENT LE JOUR DE LA COMPETITION !**

**ATTENTION** : L'association Chartres Métropole Taekwondo se réserve le droit de modifier les paramètres et/ou le programme ci-dessus. Toutes modifications sur l'organisation de la journée seront annoncées dès le début de la compétition.

# Crédit Mutuel

## RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
<b>10278</b>	<b>37202</b>	<b>00020421201</b>	<b>24</b>	<b>EUR</b>

Domiciliation  
**CM CHARTRES MADELEINE**

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)  
**FR 76 10278372020002042120124**

BIC (Bank Identifier Code)  
**CMCI FR 2A**

### Domiciliation

CM CHARTRES MADELEINE  
RUE DE LA MADELEINE  
ROUTE NATIONALE 10  
28000 CHARTRES  
TÉL: 02 37 25 23 48

### Titulaire du compte (Account Owner)

CHARTRES METROPOLE TAEKWONDO CMTAE  
32 BOULEVARD ADELPHÉ CHASLES  
28000 CHARTRES

Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de versements ou de prélèvements de votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ